

Ouverture du séminaire PAMA le 26 novembre 2018
(Vélodrome à 9h)

Allocution du préfet de Guadeloupe

Mesdames, messieurs [les élus, délégué interministériel pour le développement de l'usage du vélo, les professionnels]

Je remercie les organisateurs de cet événement sous l'égide de l'Observatoire Régional des Transports (Déal, Cerema, Région et Adème) ainsi que nos partenaires (collectivités territoriales, associations, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, CNFPT).

La situation de la Guadeloupe en matière de déplacements montre une dépendance très forte à la voiture particulière. Cette pratique impacte fortement notre santé et notre environnement, notamment en matière de pollution de l'air et de nuisance sonore.

Pour autant, notre territoire est aujourd'hui en pleine transition, notamment en matière de mobilité pour tenir compte des problématiques de risques naturels, du changement climatique mais aussi de l'accessibilité et de l'attractivité touristique de l'archipel.

Les modes actifs, la marche et le vélo, peu développés en Guadeloupe, font partie des solutions compétitives à mettre en œuvre. Ils constituent assurément un des leviers du développement et de la cohésion pour notre territoire.

Ils permettent aux populations de se réapproprier l'espace public et de mieux le partager. A ce titre, les modes actifs sont des leviers pour la reconquête des centres bourgs et la connexion des polarités urbaines. Je pense notamment aux programmes « Action coeur de ville » portés par certaines collectivités territoriales de Guadeloupe et qui sont un facteur de développement de ces modes.

L'augmentation de l'usage de la voiture au détriment de la marche, en particulier, pose par ailleurs des questions de santé publique, qui plus est dans un contexte de vieillissement de la population guadeloupéenne. En effet, une bonne santé passe nécessairement par une activité physique régulière. Cela peut être une activité sportive, de la marche, du jardinage. Il faut aussi bouger au moins trente minutes par jour. C'est ce qui permet de vivre mieux et le plus longtemps possible et de repousser l'âge de l'entrée dans la maladie liée notamment à l'obésité et la sédentarité. Cela permet enfin de limiter l'isolement des seniors.

Mais les cyclistes et les piétons sont aussi une population vulnérable. Au 14 novembre 2018, nous déplorons 10 tués, 9 piétons et 1 cycliste : c'est trop!

L'État et les collectivités territoriales doivent donc s'organiser pour aménager l'espace public afin de favoriser la marche et l'usage du vélo en toute sécurité.

Des mesures doivent également être prises pour faire face à la plus grande vulnérabilité des seniors et personnes handicapées piétons et notamment pour une mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics.

Un Document général d'orientations, qui fixe des priorités d'actions en matière de sécurité routière pour les 5 années à venir, est en cours de finalisation par les services de l'État. Une réunion avec les collectivités territoriales partenaires est à ce titre prévu début décembre. Ce document intégrera des priorités spécifiques aux modes actifs.

Les infrastructures pour ces modes actifs sont peu onéreuses et, dans le contexte de raréfaction des ressources publiques, constituent également des solutions robustes. Les supports de ces infrastructures peuvent être constituées par la trame verte et bleue très riche en Guadeloupe, alternatives aux réseaux routiers.

Ces deux journées de séminaire, la première constituée d'exposés et d'une table ronde, la seconde, de visites sur le terrain sont le point de départ d'une mise en réseau des acteurs : collectivités locales et leurs établissements publics (au titre des autorités organisatrices de mobilité et de leurs compétences en aménagement), associations et experts du Cerema.

Je vous souhaite à tous un bon séminaire qui permettra de développer à l'avenir les modes actifs sous toutes leurs formes.